



PROTECTION ANTI-VOL

SÉCURITÉ EN TOUTE SIMPLICITÉ



La Protection anti-vol repousse le voleur avant même qu'il ne soit entré dans votre véhicule.

Nos vignettes de marquage anti-vol de carrosserie ne peuvent être altérées ni enlevées sans remplacer les pièces principales de votre véhicule, ce qui est trop coûteux et risqué pour les voleurs. La Protection anti-vol fonctionne 24 heures par jour, 365 jours par an.

PROGRAMME DE PROTECTION GENESIS

DÉTAILS DU PROGRAMME

Protection pour les véhicules non récupérés ou perte totale	Si votre véhicule n'est pas récupéré dans les 30 jours ou s'il est récupéré et déclaré perte totale par votre assureur, vous recevrez la valeur réelle de votre véhicule, jusqu'à concurrence de 5 000 \$, pour l'achat d'un nouveau véhicule.
Protection des véhicules récupérés	Si votre véhicule est volé puis retrouvé, mais qu'il ne s'agit pas d'une perte totale, vous serez remboursé jusqu'à 1 000 \$ pour le remboursement de la franchise de votre fournisseur d'assurance.
Durée disponible	24, 36, 48 et 60 mois.
Interruption de voyage²	Jusqu'à 600 \$ d'indemnité pour la location d'un véhicule. Jusqu'à 400 \$ de remboursement pour les repas et le logement. Remboursement des frais d'avion jusqu'à 600 \$.
Immatriculation du véhicule	La description du véhicule et les données du propriétaire sont enregistrées dans une base de données informatisée à laquelle tous les services de police peuvent accéder immédiatement en cas de vol.
Économies	Des réductions sur l'assurance du véhicule peuvent être accordées.
Transfert	La protection anti-vol est transférable à un futur acheteur, ce qui augmente la valeur de votre véhicule.

1 Source: Statistique Canada et Bureau d'assurance du Canada

2 Veuillez vous référer aux termes et conditions pour des détails complets sur les couvertures et les exclusions

Il s'agit uniquement d'une description générale. Les caractéristiques du produit peuvent être modifiées ou supprimées à tout moment. Pour consulter toutes les modalités s'appliquant à la Protection anti-vol, veuillez vous référer aux conditions générales du contrat.

LE PROBLÈME DE VOL AU CANADA

En moyenne, un véhicule est volé toutes les 6 minutes au Canada¹. Au cours de la dernière décennie, le Canada est devenu la capitale nord-américaine du vol de voitures. Environ 400 voitures sont volées chaque jour au Canada.

LA SOLUTION ANTI-VOL GENESIS

Votre numéro d'identification unique est marqué sur les principales pièces de votre véhicule. La Protection anti-vol fournit une couverture dans le cas où votre véhicule est une perte totale due à un vol. Un moyen simple et efficace de dissuader le vol de votre véhicule.

REMPACEMENT SANS FRAIS Nous vous garantissons que le marquage du numéro d'identification est réappliqué gratuitement lorsque vous remplacez toute pièce du véhicule précédemment marquée, pour quelque raison que ce soit, sur votre véhicule enregistré.

Contactez votre distributeur pour en savoir plus sur le Programme de protection Genesis.